

FLUID 804

Produit anticorrosion (film de protection très mince)

Description

MOTOREX FLUID 804 est un remarquable produit anticorrosion doté d'un excellent effet hydrofuge. Il se forme un film très mince et résistant, non collant et ne liant pas la poussière. Il peut s'enlever facilement au moyen d'un solvant, tel notre détergent REX.

Avantages

- excellente protection anticorrosion
- très économique à l'emploi
- ne s'égoutte pas
- hydrofuge
- s'enlève sans peine et rapidement
- n'attaque ni les couleurs ni les vernis des machines
- film de protection non résineux
- facile à appliquer

Domaine d'utilisation

Avec MOTOREX FLUID 804, des pièces de petites et moyennes dimensions peuvent être protégées contre la corrosion durant le cycle de fabrication et l'entreposage de produits finis prêts à l'expédition.

MOTOREX FLUID 804 peut être appliqué par immersion, au pinceau ou par pulvérisation.

Indication

Contient du COV et par conséquent est soumis à la taxe d'incitation.

Données techniques

Propriétés	Unité	Testé selon	Valeurs
Couleur		DIN ISO 2049	brun
Densité à 20 °C	g/ml	ASTM D 4052	0.790
Viscosité à 40 °C	mm ² /s	DIN 51562-1	< 3
Point éclair	°C	DIN EN ISO 2592	50
Épaisseur du film	µm		0.4 – 0.8
Formation de tache sur acier et non-ferreux			aucune
Temps de séchage, resp. d'évaporation à 20 °C	min		30
Test de corrosions sur t ⁰ le en acier CK22 polie après 4 semaines de stockage à l'extérieur			aucune
Durée de protection	intérieur	sans abri	extérieur
Mois	8	5	2 semaines
VOC	%		90

Danger de pollution de l'eau: WGK2
Code déchet: OMoD / EWC 070604

Les déclarations mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel des connaissances. Les caractéristiques indiquées sont conformes aux tolérances de mesure et de production usuelles de la branche. Nos produits sont en constante évolution. Nous nous réservons donc le droit de modifier les informations de ce produit à tout moment et sans préavis. MOTOREX AG décline toute responsabilité pour les circuits contaminés, les défauts mécaniques ou similaires qui sont dus à un mauvais entretien, le non respect des directives ou l'utilisation de matières / substances non recommandées. Les conditions générales de vente et de livraison (CGVL) de MOTOREX AG LANGENTHAL sont valables.